

muler à l'intention du comité des observations dans le même sens. J'ai tout de même une question présente à l'esprit, question qui intéresse deux ou trois services du ministère et qui a d'ailleurs trait à son programme général. On me permettra d'en dire un mot. Ce n'est pas un problème nouveau; il en a été souvent fait mention à la Chambre comme ailleurs.

Je songe ici à la tendance de plus en plus accusée d'acheminer importations et exportations canadiennes par les ports américains plutôt que par les nôtres propres. Bien des députés ont déjà signalé la chose. J'en ai moi-même parlé lorsque je suis intervenu dans le débat sur l'Adresse. La situation est devenue encore plus grave depuis et il importe que le ministère s'y arrête sérieusement. De plus en plus on a tendance à acheminer les produits ouvrés de fabrication canadienne par des ports américains, ainsi que d'importer par les mêmes ports les importations à destination du Canada. Ce qui est encore pire, c'est qu'une bonne partie des marchandises que nous expédions ainsi proviennent de nos industries protégées.

J'aimerais bien pouvoir dire ce soir que le ministère a fait quelque chose en ce sens. Je ne puis malheureusement pas me contenter de dire qu'il n'a rien fait car je crois qu'il a aggravé la situation. J'ai à cet égard trois bons exemples à signaler à l'attention du ministère. La première chose que l'on fait, naturellement, quand on examine une telle question, c'est de voir ce qu'en disent les publications, les rapports et les autres périodiques. Nous efforçons-nous vraiment d'accroître l'utilisation des ports canadiens? Je lis régulièrement la revue "Commerce Extérieur" que publie le ministère du Commerce. Je dois dire que j'ai été renversé d'y trouver une certaine série d'articles.

Dans les numéros du 27 novembre, du 11 décembre et du 25 décembre 1954 on a publié une série d'articles fort intéressants relativement au commerce, sous le titre "Comment vendre par New-York". Notons bien qu'on ne dit pas "Comment vendre à New York" mais bien "Comment vendre par New-York". Qu'est-ce qui se passe dans ce ministère? Nous sommes censés favoriser l'utilisation des ports canadiens mais voilà le titre dont on coiffe ces articles!

Le très hon. M. Howe: Avez-vous lu l'article?

M. Bell: J'ai lu les articles et j'admets qu'on y explique la situation un peu plus loin. On y signale que les services d'exportation et d'importation de New-York sont à la disposition des exportateurs et importateurs du Canada, mais nous devons, en définitive, nous lancer réellement dans le commerce

extérieur ou nous retirer. Nous devons nous affirmer. Une telle série d'articles suscitera beaucoup de critiques dans tous les milieux et vous pouvez vous représenter quelle sera la réaction. Nos exportateurs et nos importateurs ont recours aux services offerts par New-York et qu'est-ce qui se produit? La première chose que l'on sait, c'est qu'ils utilisent le port de New-York. Voilà sur quoi j'en suis ce soir.

Il me vient ensuite à l'idée,—j'ai vérifié la chose du mieux que j'ai pu,—que nos vendeurs et nos agents de publicité à l'étranger ne font pas tout leur possible pour favoriser l'acheminement des marchandises par les ports canadiens. Je songe en particulier à nos agents du commerce extérieur. Les gens de ma circonscription ont saisi le ministère de cette question. Ils se sont renseignés et ont aussi vérifié la chose auprès des agents du commerce extérieur lorsque ceux-ci sont venus dans notre partie du pays. Les réponses à nos questions ont confirmé que nos agents outre-mer n'ont jamais reçu instruction de favoriser l'envoi des marchandises par les ports canadiens dans tout ce qu'ils font pour réaliser des affaires outre-mer.

Il me semble que nos agents du commerce extérieur et autres qui s'efforcent d'accroître le commerce du Canada devraient recevoir des instructions précises dans ce sens, comme en reçoivent les agents des États-Unis. On devrait leur dire d'insister en quelque sorte pour que les échanges se fassent par ces ports dont la mise en valeur nous coûte actuellement si cher.

Autre question. La statistique est incomplète en ce qui concerne la valeur et le tonnage des marchandises qui passent par les ports canadiens comparativement à celles qui passent par les ports américains. On me permettra de me reporter à une question que le député de Royal a posé le 21 mars 1955 sur le point que j'essaie de faire ressortir ce soir. Voici cette question, qui se trouve à la page 2334 des *Débats*:

1. Au cours de chaque mois, depuis le 1^{er} janvier 1954 jusqu'au 1^{er} février 1955, quelles ont été a) la quantité, en tonnes, b) la valeur, des marchandises fabriquées ou produits au Canada et exportées par les ports de mer canadiens et américains respectivement?

2. Au cours de chaque mois, depuis janvier 1954 jusqu'au 1^{er} février 1955, quelles ont été a) la quantité, en tonnes, b) la valeur, des marchandises importées au Canada par les ports de mer canadiens et américains respectivement?

Et voici la réponse, qui en dit long:

1. On n'établit pas la statistique mensuelle des exploitations canadiennes par les ports de mer du Canada et des États-Unis. On n'établit que la statistique annuelle de ces exportations. La préparation de cette statistique pour l'année civile 1954